



---

## COMPTE RENDU

Groupe d'Action Locale du Grand Beauvaisis

### Consultation écrite

**du Mardi 09 juin 2020**

---

Le dépouillement de la consultation écrite a été effectué à distance le mardi 09 juin 2020 par Monsieur Pascal VERBEKE, Président du GAL LEADER du Grand Beauvaisis.

Cette consultation écrite a été lancée le mardi 26 mai 2020 et a été clôturée le mardi 09 juin 2020 à 12h00.

#### REponses du COLLEGE PRIVE :

**Titulaires** : Alain BARTHELEMY ; Robert PORQUIER ; Claire LEJEUNE ; Michel MELINE ; Etienne LEMAIRE ; Medhi CHERFAOUI.

**Suppléants** : Corinne MARETS ; Patrice BOURBIER ; Chrystelle FEVRE ; Cécile DEMONCHY ; Nadège PERRIER.

#### REponses du COLLEGE PUBLIC :

**Titulaires** : André DUTHOIT ; Alain LEVASSEUR ; Jean-Michel DUDA ; Pascal VERBEKE ; Catherine SABBAGH.

**Suppléants**: Béatrice LEJEUNE ; Patrick PERIMONY ; Philippe SMESSAERT.

## I. Verification des quorums

**Obligation d'un minimum de 50% des membres du comité** : Le nombre de votant étant de **19**

**Cette règle est respectée**

**Obligation d'un minimum de 50% des membres votants soient issus du collège privé :**

Parmi ces votants, **11** sont issus de la sphère privée et **8** sont issus de la sphère publique

**Cette règle est respectée**

**La règle du double quorum est respectée le comité peut procéder aux votes**



**PROPOSITION 1 / - Liste des projets concernés par la prolongation de période de réalisation d'opération accordée dans le cadre des modalités dérogatoires de gestion, en lien avec l'épidémie**

Porteur de projet	Opération	Prolongation	Date d'éligibilité	Date de début d'opération	Date de fin d'opération		Date de solde
Communauté de communes de la Picardie Verte	Aménagement de quatre sentiers de randonnée	Concernée	01/06/2018	01/10/2019	Convention → <b>Nouvelle date</b>	30/06/2020 → <b>31/12/2020</b>	31/12/2020 → <b>30/06/2021</b>
Communauté de communes de la Picardie Verte	Création d'un parcours patrimoine	Concernée	01/06/2018	28/05/2018	Convention 1er avenant → <b>Nouvelle date</b>	31/12/2019 30/09/2020 → <b>31/03/2021</b>	31/01/2021 → <b>30/09/2021</b>
EARL Houet	Les pigeonneaux de Choqueuse	Concernée	14/03/2018	20/03/2018	Convention 1er avenant 2ème avenant → <b>Nouvelle date</b>	30/06/2019 31/12/2019 30/06/2020 → <b>31/12/2020</b>	31/10/2020 → <b>30/06/2021</b>
Cernodo	Une histoire d'avenir : 50 ans d'un territoire en mouvement ... et ça continue !	Concernée	02/08/2018	01/09/2018	Convention → <b>Nouvelle date</b>	31/12/2020 → <b>30/06/2021</b>	30/06/2021 → <b>31/12/2021</b>



Communauté de communes du Pays de Bray	Création d'une expositions photographiques extérieures	Non concernée	09/02/2018	09/02/2018	<b>Convention</b>	<b>30/09/2020</b>	31/03/2021
Office de tourisme de l'Agglomération du Beauvaisis	Stratégie territoriale de développement touristique et positionnement marketing	Non concernée	04/09/2018	01/01/2019	<i>Convention</i> <b>1er avenant</b>	<i>31/12/2019</i> <b>30/06/2020</b>	<i>30/06/2020</i> 31/10/2020
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis	Développement des activités de pleine nature	Non concernée	28/08/2018	01/01/2019	<i>Convention</i> <b>1er avenant</b>	<i>31/12/2019</i> <b>30/06/2020</b>	<i>30/06/2020</i> 31/10/2020
Communauté de communes de la Picardie Verte	Réalisation d'une évaluation environnementale préalable aux travaux d'aménagement de la Coulée verte	Non concernée	19/03/2019	01/12/2018	<b>Convention</b>	<b>30/06/2020</b>	30/12/2020

**Monsieur le Président contrôle les votes :**

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.



## **PROPOSITION 2 / Demandes d'avenants (report des dates de fin d'opération)**

### **1. Office de Tourisme de l'Agglomération de Beauvais « Stratégie territoriale de développement touristique et positionnement marketing »**

Par son courrier du 11 décembre 2019, le porteur de projet souhaiterait reporter sa date de fin d'opération fixée initialement le 31/12/2019 au **30/06/2020**.

**Motif** : « A ce jour, les deux premières étapes de l'étude, le diagnostic du territoire et la stratégie de développement ont été réalisés. L'élaboration du plan d'action et le positionnement marketing sont en cours de réflexion. Il s'avère que la complexité de l'étude, la consultation et la prise des décisions partagées par tous les acteurs à chaque étape de l'étude, nécessite davantage de temps que préalablement envisagé ».

***Monsieur le Président contrôle les votes :***

- 18 validations
- 1 abstention

Cette proposition est adoptée.

### **2. Communauté d'Agglomération du Beauvaisis « Développement des activités de pleine nature »**

Par son courrier du 11 décembre 2019, le porteur de projet souhaiterait reporter sa date de fin d'opération fixée initialement le 31/12/2019 au **30/06/2020**.

**Motif** : « A ce jour, les deux premières étapes de l'étude, le diagnostic du territoire et les préconisations de développement ont été réalisés et validés. La dernière phase, l'élaboration du schéma de développement opérationnel est en cours de réalisation. Il s'avère que la complexité de l'étude, la consultation et la prise des décisions partagées par tous les acteurs à chaque étape de l'étude, nécessite davantage de temps que préalablement envisagé ».

***Monsieur le Président contrôle les votes :***

- 18 validations
- 1 abstention

Cette proposition est adoptée.



### **3. Communauté de Communes du Pays de Bray « Résidence d'artistes en Pays de Bray Oise »**

Par son courrier du 31 mars 2020, le porteur de projet souhaiterait reporter sa date de fin d'opération fixée initialement le 31/12/2020 au **31/10/2021**.

**Motif** : « Compte tenu du contexte de crise sanitaire liée au COVID-19 et des consignes d'une part pour interdire les rassemblements (Arrêté Préfectoral portant interdiction des rassemblements dans le département de l'Oise du 01 mars au 14 mars 2020) et d'autre part du dispositif de confinement mis en place sur l'ensemble du territoire national depuis le mardi 17 mars à 12h00, l'ensemble des animations, ateliers, répétitions et échanges programmés dans le cadre de la Résidence Bray 'Art, ont été annulés jusqu'à nouvel ordre. »

***Monsieur le Président contrôle les votes :***

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.



## PROPOSITION 3 / Abandons des dossiers

### 1. Maisons d'Economie Solidaire du Bray (MES) « Tiny By Bray, Prototype »

**Motif** : « Non concomitance entre le calendrier de conception du prototype et le calendrier contractualisé avec le programme LEADER ».

*Monsieur le Président contrôle les votes :*

- 16 validations
- 1 abstention
- 1 non exprimé

Cette proposition est adoptée.

### 2. Association Les Brayonnades « L'Oise et ses Trésors »

**Motif** : « La preuve d'attribution de subvention de la Région Hauts de France nous parviendra beaucoup trop tard (au mieux le 28/05/2020) compte tenu du passage en comité de programmation LEADER qui doit avoir lieu début juin 2020 (avant l'évènement prévu les 13 et 14 juin 2020).

De plus, la subvention à laquelle nous pouvons prétendre par le LEADER (environ 6 000 €) est inférieure à la subvention que nous avons demandée à la Région (7 000 €). Par conséquent, nous préférons annuler la demande de subvention auprès des fonds européens LEADER ».

*Monsieur le Président contrôle les votes :*

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.



## **PROPOSITION 4 / Réintégration des montants programmés non consommés dans la maquette financière suite au paiement des demandes de solde**

<b>Fiche action</b>	<b>Opération</b>	<b>Montant</b>
<b>1</b>	Mise en place d'une signalétique de la Trans'Oise	242,05
	Reportages photos sur le territoire de la CCPB	301,40
<b>3</b>	Achat et mise en place d'appui cycles et de casiers à vélos	520,00
	Organiser un événement musique (concert en l'Elise d'Oroër)	417,62
	Picard'Jeux	2 975,73
<b>5</b>	Production locale de fruits et légumes, en vente en circuits courts et 7j/7	7 345,30
	Création de deux suites	47 543,90
	Tiny By Bray, Prototype	24 000,00
	Création d'un atelier de transformation laitière et d'un point de vente à la ferme	415,10
<b>7</b>	Frais de fonctionnement et d'animation 2018	14 609,38
<b>Total</b>		<b>98 370,48</b>
<p><i><b><u>Monsieur le Président contrôle les votes :</u></b></i></p> <p>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</p>		



**Extrait de la maquette financière une fois la réintégration de ces montants :**

<b>Maquette financière initiale</b>	<b>Reste à consommer</b>
Fiche action 1 – Développement et promotion de l'attractivité territoriale	17 342,26
Fiche action 2 – Développement et organisation du maillage territorial	10 290,26
Fiche action 3 – Développement et création d'offres de service et de produits de qualité venant enrichir l'offre territoriale	27 848,63
Fiche action 4 – Développement et création d'offre coordonnées inter filières	45 000,00
Fiche action 5 – Soutien aux démarches de commercialisation	79 304,30
<b>Sous-mesure 19.2</b>	<b>179 785,45</b>
Fiche action 6 - Coopération	66 554,60
<b>Sous-mesure 19.3</b>	<b>66 554,60</b>
Fiche action 7 – Animation	99 009,10
Fiche action 8 – Evaluation	30 500,00
<b>Sous-mesure 19.4</b>	<b>129 509,10</b>
<b>Total</b>	<b>375 849,15</b>



## PROPOSITION 5 / Ventilation par fiche action du réabondement de l'enveloppe financière

Suite à l'évaluation à mi-parcours du Programme LEADER 2014-2020, la commission permanente du conseil régional Hauts-de-France en date du 30/04/2020 a décidé de répartir à parts égales l'enveloppe réservataire LEADER 2014-2020 du Programme de développement rural Picardie (PDR) d'un montant de 1 488 000 € entre le GAL Cœur des Hauts-de-France et le GAL du Grand Beauvaisis.

Par conséquent, le GAL Grand Beauvaisis se voit octroyer une maquette financière globale de 2 429 395 € (1 685 395 € + **744 000 €**).

Pour poursuivre sa programmation, le GAL doit préalablement intégrer dans ses fiches action cette nouvelle enveloppe, en prenant en compte les projets en cours de montage et d'accompagnement ayant de fortes chances d'aboutir en dossier « complet ».

FA	Maquette initiale (MI)			Réintégration des soldes non versés à la demande de paiement	CP Automne 2020 (Prévisionnel)			CP 2021 (Prévisionnel)			Besoins en réabondement		Proposition de re ventilation maquette		
	Initiale	Répartition en %	Solde à l'issu du CP 18/11/19		Programmation	Total	Nb	Réintégration des soldes non versés à la demande de paiement	Programmation	Total	Nb	Solde FA			Excédent
1	179 655,00	10,66%	16 798,81	-543,45	42 520,00	41 976,55	3	70 000,00	70 000,00	1	95 177,74		274 832,74	11,31%	
2	121 523,52	7,21%	10 290,26	0,00	0,00	0,00	0	54 021,60	54 021,60	1	43 731,34		165 254,86	6,80%	
3	148 871,00	8,83%	17 073,12	-3 913,35	36 000,00	32 086,65	1	0,00	0,00	0	15 013,53		163 884,53	6,75%	
4	185 000,00	10,98%	45 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	2	32 800,00	32 800,00	1	167 800,00		352 800,00	14,52%	
5	572 099,48	33,94%	0,00	-79 304,30	40 000,00	-39 304,30	0	418 407,97	418 407,97	5	379 103,67		951 203,15	39,15%	
<b>s/Total (19.2)</b>	<b>1 207 149,00</b>	<b>71,62%</b>	<b>89 162,19</b>	<b>-83 761,10</b>	<b>298 520,00</b>	<b>214 758,90</b>	<b>6</b>	<b>0,00</b>	<b>575 229,57</b>	<b>575 229,57</b>	<b>8</b>	<b>700 826,28</b>		<b>1 907 975,28</b>	<b>78,54%</b>
6	72 181,00	4,28%	66 554,60	0,00	74 237,42	74 237,42	2	0,00	0,00	0	7 682,82		79 863,82	3,29%	
<b>s/Total (19.3)</b>	<b>72 181,00</b>	<b>4,28%</b>	<b>66 554,60</b>	<b>0,00</b>	<b>74 237,42</b>	<b>74 237,42</b>	<b>2</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>	<b>7 682,82</b>		<b>79 863,82</b>	<b>3,29%</b>	
7	358 065,00	21,25%	84 399,72	-14 609,38	50 000,00	35 390,62	1	115 000,00	115 000,00	1	65 990,90		424 055,90	17,46%	
8	48 000,00	2,85%	30 500,00	0,00	0,00	0,00	0	0,00	0,00	0	-30 500,00		17 500,00	0,72%	
<b>s/Total (19.4)</b>	<b>406 065,00</b>	<b>24,09%</b>	<b>114 899,72</b>	<b>-14 609,38</b>	<b>50 000,00</b>	<b>35 390,62</b>	<b>1</b>	<b>0,00</b>	<b>115 000,00</b>	<b>115 000,00</b>	<b>1</b>	<b>35 490,90</b>		<b>441 555,90</b>	<b>18,18%</b>
<b>Total</b>	<b>1 685 395,00</b>	<b>100,00%</b>	<b>270 616,51</b>	<b>-98 370,48</b>	<b>422 757,42</b>	<b>324 386,94</b>	<b>9</b>	<b>0,00</b>	<b>690 229,57</b>	<b>690 229,57</b>	<b>9</b>	<b>744 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 429 395,00</b>	<b>100,00%</b>

Réabondement 744 000,00

-744 000,00

**Total**

**MI+Réabondement 2 429 395,00**

**Excédent 0,00 0,00%**

**Monsieur le Président contrôle les votes :**

- 17 validations
- 2 non exprimés

Cette proposition est adoptée.



## Informations

Le prochain comité de programmation du GAL sera organisé à **l'automne 2020**. Nous reviendrons vers vous en temps voulu afin de définir la date.

Le réabondement de notre enveloppe financière LEADER, d'un montant de 744.000€ nous permet aujourd'hui d'accueillir et d'accompagner de nouveaux projets. La fin de la programmation reste néanmoins relativement proche. Pour votre information, la date limite de programmation des dossiers est fixée au **31/12/2021**. Ce qui nous laisse un peu plus d'une année pour consommer cette enveloppe.

En tant qu'ambassadeurs du Programme LEADER, vous êtes de véritables relais de communication sur le territoire. N'hésitez donc pas à communiquer à vos réseaux et à nous faire part d'initiatives et de projets dont vous auriez connaissance. L'accès aux financements européens peut parfois sembler fastidieux, sachez cependant que l'équipe technique du GAL se tient à votre entière disposition pour vous accompagner, étudier l'éligibilité des projets et vous aider à monter vos demandes. Cette enveloppe supplémentaire est une réelle opportunité et une chance qu'il faut saisir pour notre territoire.

Vous remerciant pas avance.

**Pascal VERBEKE**

Président du Groupe d'Action Locale du Grand  
Beauvaisis